

d'y adhérer, s'ils y travaillaient effectivement en bons militants consciencieux des destinées de l'Ecole.

Et cette entente doit et peut se faire dès la base, départementalement. A nos camarades de juger eux-mêmes de l'action à mener pour y parvenir.

C. F.

Nos productions enfantines au Cinéma et à la Radio

Maintenant que lève la bonne graine semée par nos adhérents dans des milieux d'écoles publiques, nous avons la joie de voir s'épanouir d'année en année une littérature enfantine fraîche et nouvelle aux résonances pleines de promesses. Nos efforts se portent sur l'amélioration progressive de nos éditions qui, peu à peu, sont offertes avec une présentation soignée et qui satisfera peu à peu les goûts les plus délicats des bibliophiles. Ce n'est d'ailleurs qu'un commencement. Nos « *Enfantines* » ont souffert trop longtemps de leur vêtement de pauvre interne et si étriqué alors qu'à l'intérieur explosaient les sèves vives qui en font tout le charme. Nous remédions à cela en lançant notre nouvelle édition, où la couleur soulignera et fera chanter les dessins pleins de sensibilité et les textes toujours si frais, si originaux dans leur pure enfance.

Mais d'autres techniques sont plus somptueuses encore et nous permettront cette transposition qui, sous l'aspect de la belle image et de la musique nous projette dans le monde de l'Art. Des scénarios vont naître de la majorité de nos « *Enfantines* » et qui seront réalisés en couleurs dans l'atmosphère fraîche et sensible du monde de l'enfant. Notre ami Bertrand, qui a mis en chantier le premier scénario, va prendre l'initiative de la première réalisation filmée avec notre matériel C.E.L. La commission du film qui jusqu'ici n'avait groupé que trois camarades parisiens, va donc pouvoir s'élargir et appeler à elle les compétences qui ont des idées fertiles. Nous prendrons la précaution de préciser que nous serons ici très sévères sur le choix des collaborateurs. Il ne s'agit pas d'adhérer à la commission par simple curiosité, même si cette curiosité part d'un bon sentiment. Ce qu'il faut ici, ce sont surtout des tempéraments d'artistes, poètes et musiciens susceptibles de concevoir la féerie des choses. Dans le film, on ne suit pas le mot à mot du texte, on en sent les résonances, les ondoiements, les frissons, l'éblouissement projeté dans l'image, la voix inscrite dans la musique et aussi l'ampleur des silences. Il nous faut pour ces beaux travaux, des techniciens de choix ni trop précipitieux ni trop modestes, mais courageux dans l'invention et la critique de leurs propres œuvres. Nous sommes persuadés que cette qua-

lité de gens se trouve parmi nos milliers d'adhérents. Qu'ils nous écrivent et nous verrons ensemble ce que nous pouvons réaliser dans les difficultés inhérentes à nos débuts.

L'exploitation de nos « *Enfantines* » à la Radio, a séduit déjà quelques-uns de nos camarades. Des émissions ont été faites çà et là dans divers centres, mais de façon assez anarchique, sans que même le responsable de la commission en ait été informé. C'est là une façon de procéder quelque peu dangereuse. Nos « *Enfantines* » nous appartiennent, elles sont la propriété C.E.L. et leur exploitation doit dépendre d'abord d'une autorisation préalable sanctionnant à la fois et la valeur du reportage et son esprit. Sans préjuger de la qualité de ce qui a pu être fait à divers postes d'émission régionaux, nous pensons qu'il est indispensable que les travaux proposés pour la radiodiffusion soient soumis d'abord à la commission, revus si nécessaires par ses membres, et après mise au point, autorisation sera donnée pour leur exploitation aux divers postes émetteurs.

Un danger guette nos collaborateurs, même les mieux intentionnés : c'est de servir avec trop de libéralité d'anonymes speakers en mal d'arrivisme. Pour faire du neuf, de l'original, des personnages pleins d'initiatives à leur avantage ont tôt fait de nous démarquer à leur profit et de dénaturer en faisant mêlé les purs chefs-d'œuvre auxquels nous tenons tant. Nos camarades ont peut-être fait au préalable du bon et beau travail, mais plus rien ne transparaît dans la mise en route de l'enregistrement. Il apparaît d'ailleurs normal que la C.E.L. reste maîtresse de ses biens. Un adhérent, fut-il le plus méritoire en la matière, n'a pas le droit d'user et de disposer du bien de tous. Il n'a pas le droit non plus de déflorer la corbeille que nous pouvons offrir à son prix véritable en nous réservant les droits d'auteurs que déjà si difficilement nous devons défendre. Livrer au public des réalisations de valeur en procédant de façon aussi anarchique, c'est nuire fatalement à nos biens communs. Les dangers sont assez grands pour que nous mettions en garde nos collaborateurs contre de telles imprudences. Nos biens ont été trop chèrement acquis pour que nous les gaspillions dans de petites aventures sans grande portée artistique et sociale. Un règlement judicieux sera donc mis au point sous peu. Les camarades qui s'intéressent à la question devront se mettre en relations avec Dufour, instituteur à Therdonne (Oise), responsable de la commission.

Toutes ces remarques d'allure quelque peu restrictives ne doivent pas arrêter, loin de là, les initiatives. Le moment vient dans notre mouvement où de la quantité sort la qualité ; cette qualité, elle est réelle dans tous les domaines où nous œuvrons. Il s'agit simplement de la rendre effective et celui qui connaît ses aptitudes à la belle ouvrage a le devoir de s'offrir. — E. F.